

Les engagements des associations

Nom de l'association

La Troupe à Yvon

Email de l'association

latroupeayvon38@gmail.com

Conformément aux engagements pris dans la Convention d'engagements réciproques, merci d'indiquer pour ce qui vous concerne, si vous pensez que votre association a tenu les engagements suivants, si oui de quelle manière ?

Engagement n°1 : Créer les conditions favorables pour faire participer le plus grand nombre possible de vos adhérents et de vos élus à leurs activités :oui

Comment ?

Participer aux évènements de la vie associative à St Martin D'Hères (forum association, nocturne de la vie associative)

Commentaires éventuels

Ras

Engagement n°3 : Éduquer les jeunes sur le fonctionnement associatif et les accompagner dans la prise de responsabilités :oui

Comment ?

Commentaires éventuels

Ras

Engagement n°5 : Rendre lisibles votre projet associatif, vos activités, votre organisation et votre fonctionnement :oui

Comment ?

Commentaires éventuels

Ras

Engagement n°7 : Communiquer à leurs financeurs, spontanément ou à la demande de ceux-ci, toute information concernant ses activités, les actions, les publics touchés et les résultats obtenus :oui

Comment ?

Commentaires éventuels

Ras

Engagement n°2 : Développer la formation de vos élus, de vos bénévoles et de vos salariés :oui

Comment ?

Formation UDAI

Commentaires éventuels

Ras

Engagement n°4 : Rechercher une participation et une implication la plus large possible des publics, en particulier des jeunes :oui

Comment ?

Commentaires éventuels

Ras

Engagement n°6 : Rechercher et favoriser des collaborations et mutualisations entre associations :oui

Comment ?

Commentaires éventuels

Ras

Engagement n°8 : Favoriser les comportements éco-citoyens :oui

Comment ?

Commentaires éventuels

Ras

Les engagements de la commune

La Ville de Saint-Martin-d'Hères s'engage à passer d'une ville « au service des associations » à une ville « engagée dans des relations avec le monde associatif, fondées sur des principes et se traduisant par des engagements réciproques » :

Engagements de la ville	Comment ont-ils été tenus ?	Avez-vous des remarques ?
Permettre aux associations d'être actrices du vivre ensemble dans la cité	- Mutualisation des locaux - Nocturne sur le thème « faire ensemble » - Participation associative aux manifestations - Accompagnements divers	Cette année, aucun problème, avec fourniture d'un planning précis d'occupation de notre salle de répétition (Ambroise Croizat), et de la salle de remplacement (Robert Barran)!
Accompagner les projets associatifs qui développent des actions à caractère fédérateur, populaire, émancipateur et participatif	- Matériel - Soutien/conseil - Aides financières	Pas de problème non plus avec le prêt de matériel de régie par l'heure bleue !
Favoriser la diversité et les mixités, la paix et l'amitié entre les peuples	- Préparation de la fête des couleurs du monde	
Développer les échanges entre les associations pour construire avec elles du lien social et des actions d'intérêt collectif Faciliter les échanges et les synergies entre les associations, aider à la mutualisation de leurs moyens	- Nocturne des associations - Mise à disposition du Coin des assos- Le coin des assos, un outil à faire vivre	
Soutenir le développement du bénévolat et de l'engagement	- Mise en réseau pour des formations	
L'accompagnement doit tenir compte des différences de situation, de taille, de moyens et de nature d'activité entre les associations. Elle adaptera ainsi en conséquence les modalités de ses aides et les engagements demandés.	- Travail de remise à plat des critères pour l'attribution des subventions	Pas encore au point à notre niveau > demande à faire avec des conseils en temps réels !

Passer, lorsque cela s'avère nécessaire, pour des raisons de montant de subventions ou de partenariat spécifique, des conventions d'objectifs et/ou de mise à disposition de locaux avec des associations.

- Conventions en cours de renouvellement

Communiquer sur l'ensemble des aides accordées aux associations.

- Site internet- Guide pratique- Valorisation des charges indirectes (en cours)

Favoriser les comportements éco-citoyens.

- Sensibilisation sur les manifestations

Faire vivre le lieu ressource "le coin des assos" à destination de l'ensemble des associations martinénoises.

- Un espace leur est dédié comprenant documentation, ordinateur et imprimante.- La salle de réunion est désormais mise à disposition d'associations.